Demain, La Coquille !

JOURNAL MUNICIPAL

juin 2026

À La Coquille, les générations se croisent et les différences se rencontrent

LA COQUILLE

ACTUALITES
Rétrospective du mois de mai
Rappels sur la règlementation
Collecte des déchets agricoles
Festivités et évènements à venir

ZOOM
Présentation du budget 2026

ASSOCIATIONS
Actualités associatives

SERVICES ET INFOS
Agenda
Commerces et artisanat
Pharmacies de garde

Édito
Le mot du maire

Gilles RODRIGUEZ
Maire de La Coquille

Comme chaque année, le mois de mai 2026 a naturellement été ponctué de ponts et festivités, notamment la cérémonie commémorative du 8 mai 1945 ainsi que le rassemblement, le 30 mai, en mémoire des Francs-Tireurs Partisans Français et en hommage aux victimes de la barbarie nazie, en particulier Dolet Blanchou et Alfred et Joseph Maloubier. Cette année encore, ces commémorations ont été placées sous le signe de l'émotion et d'une forte participation de la population.

La période écoulée a aussi été marquée par le repas offert par la Municipalité à nos Aînés, le 17 mai dernier, à l'Espace Culturel Claude Boyer. 175 convives se sont rassemblés autour d'un déjeuner préparé et servi par la maison Carteaud de Brantôme et ce moment a été égayé par l'orchestre dirigé par Michel Faure.

Ces évènements s'inscrivent naturellement dans le cadre des festivités et célébrations qui rythment notre vie communale. Cette dernière fait toujours l'objet de réflexions et de travaux, conduits par le conseil municipal, notamment la Commission Culture, Evenementiel, Marchés, principalement placée sous l'égide de la deuxième adjointe, en liaison avec les associations et les personnalités locales. Il m'apparaît nécessaire de vous faire un point d'étape sur ces travaux que vous retrouverez dans un article dédié de ce journal.

Pour finir, conformément aux engagements pris, notre territoire et nos infrastructures doivent bien évidemment, continuer à être entretenus, mis à niveau et modernisés. A cette fin, la RDE24 a procédé au renouvellement des canalisations d'eau potable dans le secteur de Chevalerie. A cette occasion, la route sera sensiblement élargie. D'importants travaux de rénovation et de modernisation de la voirie, inscrits au budget, seront très prochainement lancés, tout comme la réfection de la piste multisports au stade Henri Judet de la Combe et la poursuite de l'entretien du groupe scolaire primaire. Vous resterez informés de l'état d'avancement de ces travaux, comme à l'accoutumée, via, en particulier, cette publication mensuelle.

Je conclurai ce mot en saluant, au nom de tous les membres du Conseil, l'engagement de tous ceux qui prennent activement part à la réussite de toutes les manifestations qui rythment et égayent notre quotidien. Sans cette énergie collective, rien ne serait possible. Votre implication demeure, et de façon évidente, une richesse essentielle pour notre territoire.

Très cordialement.

Actualités et rétrospectives

Cérémonies commémoratives

Comme chaque année, le dernier dimanche d'avril, à l'occasion de la Journée du souvenir des Victimes et Héros de la Déportation, une cérémonie commémorative s'est déroulée au Monument aux Morts, sur la place du Souvenir. Quelques jours plus tard, se tenait également une cérémonie pour commémorer la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945. A l'issue, les traditionnels rafraîchissements ont été offerts par la municipalité dans la salle Guy Besse.

Dépôt légal et impression : Mairie de La Coquille
Directeur de la publication : Gilles Rodriguez
Conception graphique : Jérémie Ranouil
Crédits photos : Mairie de La Coquille
Nombre d'exemplaires : 750

Commission communication :
Gilles Rodriguez - Président
Jérémie Ranouil - Vice-président

Marie-Claude Lacotte
Cécilia Roussarie
Bertrand Delannoy
Yann Olivier
Andréa Meyer
Pascal Privat

Image de couverture:
Création par IA

Fin des travaux de rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public

Le coût global de ces travaux, réalisés sur 3 ans, s'élève à 210 315,80€ HT.
Sur l'ensemble de cette enveloppe la part restant à la charge de la commune s'élève à 135 879,27€
Sur ces 135 879,27€, l'Etat a participé à hauteur de 33 969,81€ par le biais du Fonds Vert (Fonds de transition écologique) dans le cadre de la performance environnementale.
Le reste à charge pour la commune s'élève donc, finalement, à 101 909,46€. ■

École primaire : journée sécurité

Jeudi 7 mai, les élèves de cycles 2 et 3 ont participé à une journée sécurité organisée par l'école de Chalais.
Au programme, selon les classes, apprendre à se déplacer à pied, savoir rouler à vélo, utiliser le bus, les gestes de premiers secours, les accidents domestiques ...
Nous remercions chaleureusement Mme Mariaud pour cette journée enrichissante ainsi que l'ensemble des bénévoles et partenaires sans qui rien ne serait possible. ■

Rappel sur la règlementation pour les chiens de catégorie 1 et 2 dits "chiens dangereux"

Certains chiens, considérés comme pouvant être dangereux, sont soumis à une règlementation spécifique. En France, ces chiens sont classés en 2 catégories en fonction de leurs caractéristiques morphologiques : chien d'attaque et chien de garde et de défense.

Chiens de catégorie 1
Il s'agit des chiens d'attaque. La catégorie 1 se compose de 3 types (chiens assimilables à une race de part leurs caractéristiques morphologiques et non inscrits dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) :
- Chien de type American Staffordshire terrier (communément appelés pit-bulls)
- Chien de type Mastiff (communément appelés boerbulls)
- Chien de type Tosa

Chiens de catégorie 2
Il s'agit des chiens de garde et de défense. La catégorie 2 se compose de 3 races (inscrites dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) et 1 type :
- Chiens de race American Staffordshire terrier
- Chiens de race Rottweiller
- Chiens de type Rottweiller
- Chiens de race Tosa

Si vous détenez un chien appartenant à l'une de ces catégories, vous êtes obligatoirement soumis à certains devoirs.

Le permis de détention
Depuis le 1er janvier 2010, tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention. La délivrance de ce document à un détenteur de chien catégorisé à la mairie de domicile est soumise à conditions : attestation d'aptitude (formation portant sur l'éducation et le comportement canin et la prévention des accidents), évaluation comportementale de l'animal, justificatif de l'animal, justificatif de l'identification du chien, justificatif de vaccination du chien, certificat de stérilisation (uniquement pour les chiens de catégorie 1) et attestation d'assurance. Il est important de prendre en considération que si ces obligations ne sont pas respectées, les peines encourues peuvent être importantes (3 mois d'emprisonnement, 3750€ d'amende et l'interdiction temporaire ou définitive de détenir un animal).
Un « chien dangereux » est un chien susceptible de représenter un danger, aussi bien pour les personnes que pour les autres animaux domestiques. Mais attention : si les chiens catégorisés sont par défaut considérés comme dangereux, un chien dangereux n'est pas forcément un chien catégorisé ! ■

Inscriptions en maternelle
pour les enfants nés en 2023 et 2024

Rendez-vous à la mairie de votre domicile avant le 12 juin pour inscrire votre enfant munis de :

- votre livret de famille
- le carnet de vaccination de votre enfant

Puis, prenez rendez-vous avec la directrice de l'école pour procéder à l'admission, par téléphone :

05 53 52 88 98
ou par mail :
ep.lacoquille@ac-bordeaux.fr

Un temps d'immersion en classe vous sera proposé. Les enfants nés en 2024 peuvent être admis à l'école s'ils ont 2 ans révolus au 1er septembre 2026 et s'ils sont propres. ■

Annette Auvray, directrice de l'école primaire

Point d'étape sur les festivités et évènements communaux

Comme évoqué dans le mot du maire, je souhaite faire le point sur les travaux et réflexions en cours concernant les festivités et évènements communaux à venir.
Bien évidemment, les commémorations au Monument aux Morts, place du Souvenir, continueront à être systématiquement organisées sous l'égide de la municipalité (fin des combats en Algérie, Journée des Déportés, Armistices du 8 mai et du 11 novembre, Appel du 18 juin).

Cette année, du fait de la mise en place d'un nouveau conseil municipal, la chasse aux œufs tant appréciée des enfants, n'a pas pu être organisée, mais sera de retour à compter de 2027. De même, l'exposition des véhicules anciens n'aura pas lieu en 2026, mais ce rassemblement sera à nouveau étudié pour 2027.

Le feu d'artifice, offert par la municipalité, à l'occasion de la soirée festive organisée par le Comité des Fêtes, est maintenu pour chaque premier vendredi d'août. Ainsi, cette année, comme déjà annoncé, le feu d'artifice sera tiré le 7 août prochain, à partir de 22h15. Par ailleurs, une fête foraine se tiendra sur les places du Souvenir et Elie Boyer-Laveyssière, selon le calendrier proposé par les forains : cette année, elle aura lieu les 18, 19 et 20 septembre avec une buvette tenue par les sapeurs-pompiers volontaires de La Coquille.

Enfin, la bourse aux vêtements et brocante aux jouets du mois de novembre ainsi que le marché de Noël au mois de décembre, sont maintenus aux mêmes périodes que par le passé.

De plus, cet automne, l'inauguration de l'église Saint-Joseph, avec son intérieur entièrement rénové, sera organisée au cours du dernier trimestre de l'année. L'ensemble de la population sera naturellement convié.

Le marché, qui accueille dorénavant une quinzaine de commerçants et producteurs, continuera à se tenir tous les jeudis matin sur la place de l'Eglise.

Chaque célébration, chaque marché, chaque fête de village, chaque manifestation culturelle ou conviviale, contribue à faire vivre notre commune et à renforcer ce sentiment d'appartenance qui nous rassemble. Pour les années à venir, le conseil municipal poursuit donc ses réflexions et ses travaux afin de contribuer à construire des événements accessibles, fédérateurs et porteurs de sens, en valorisant les talents locaux, les associations, les commerçants et tous les bénévoles qui s'investissent avec générosité au service de notre vie locale. ■

Gilles RODRIGUEZ
Maire de La Coquille

dimanche 7 juin

Loto

à l'Espace Culturel Claude Boyer

à 14h30 (ouverture des portes à 13h)

Organisé par le Club de l'Espoir, animé par Jean-Marie.

15 parties dont une partie spéciale et bourriche.
Buvette et petite restauration sur place.

Réservation : 06 80 62 09 29

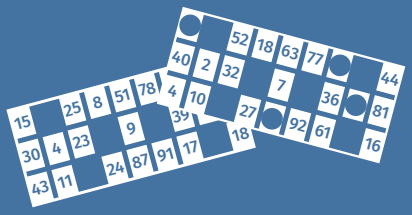

jeudi 18 juin

Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940

Monument aux morts, place du Souvenir

à 11h

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur, offert par la municipalité, servi dans la salle Guy Besse.

jeudi 18 juin

Cinéma
Star Wars : The Mandalorian and Grogu

à l'Espace Culturel Claude Boyer

à 20h30

Entrée : 7€ **-14 ans : 4,50€**
Tarif réduit : 6€
Carte 5 places : 22,50€
Achat de billets possible en ligne

dimanche 21 juin

Concours de pêche

à l'étang de la Barde

de 9h à 11h

Organisé par l'AAPPMA Les Fervents de la Valouze.

Inscriptions possibles sur place à partir de 8h.

Buvette et casse-croute. Bourriches

Tarif : 10€ (5€ pour les moins de 12 ans)

Renseignements et inscriptions :
06 73 98 06 70
06 84 34 91 06

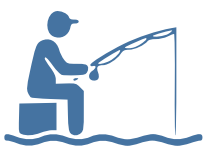

dimanche 28 juin

Loto

à l'Espace Culturel Claude Boyer

à 14h30 (ouverture des portes à 13h)

Organisé par le Comité des Fêtes, animé par Jean-Marie.

15 parties dont une partie spéciale et bourriche.
Buvette et petite restauration sur place.

Réservation : 06 80 62 09 29

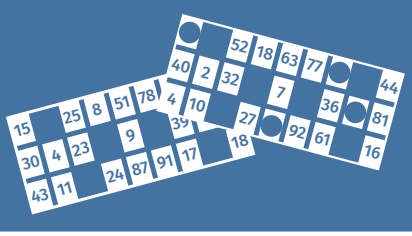

En complément :

samedi 13 juin : Nuits des Forêts (voir page 9)

à partir du samedi 20 juin : Tournoi de Tennis (voir page 10)

vendredi 26 juin :
soirée repas du Tennis Club (voir page 10)

retrouvez l'intégralité des évènements sur

Panneau Pocket

Zoom : budget 2026

Nous vous proposons ici une synthèse du budget de la commune qui a été voté le 24 avril dernier et qui s'élève à un total de **2 746 008,42 euros**. Pour rappel, un budget se doit forcément d'être à l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Les délibérations liées au vote du budget sont consultables en mairie.

En résumé, la commune **dispose d'un budget sain** : une réserve de financement est disponible, le recours aux emprunts est très limité et le sera de moins en moins sur les années qui arrivent.

Budget total : 2 746 008,42 €

Dépenses

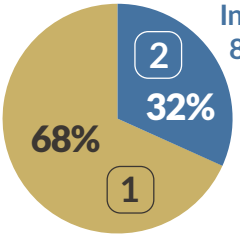

Investissement
868 252, 39 €

Fonctionnement
1 877 756, 03 €

Recettes

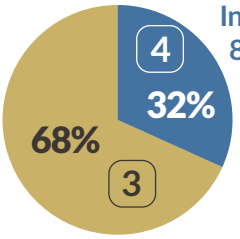

Investissement
868 252, 39 €

Fonctionnement
1 877 756, 03 €

1 Détails des dépenses de fonctionnement

Virement vers la section d'investissement

Divers
0,9% | 16 063,00 €

Charges liées au personnel de la commune (rémunérations, charges, cotisations, etc.)

Charges diverses (fournitures, énergie, etc.)

Charges exceptionnelles (réserve)

Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, contributions aux organismes, etc.)
4,7% | 87 822,00 €

2 Détails des dépenses d'investissement

Déficit 2025
7,9% | 68 280,56 €

Divers
2,3% | 19 856,83 €

Prévision facture éclairage public
1,7% | 15 000,00 €

Reste à réaliser sur budget 2025

Projets d'investissement (voir page 7)

Emprunts
6,6% | 57 454,00 €

Détails "Divers"		
Eglise (rajout sur marché de rénovation)	6 000,00 €	0,7%
Parvis de l'église (plantations)	1 400,00 €	0,2%
9ème échéance (sur 10) pour le POINT I (espace des Peyrières)	5 000,00 €	0,6%
Cautions des 6 locataires	2 834,00 €	0,3%
Opération d'ordre de 2025	4 622,83 €	0,5%
TOTAL	19 856,83 €	2,3%

Projets d'investissement en 2026 | 235 000,00 €

- entretien de la voirie et sécurisation des traversées de voie
- piste multisports au stade et mise aux normes du terrain de football
- mise aux normes diverses (défibrillateurs, etc.)
- entretien de l'enceinte du cimetière
- entretien des bâtiments (peinture des façades de la maternelle, remplacement de menuiseries)
- achats d'équipements pour les écoles (y compris pour les restaurants scolaires)
- sécurisation et réfection des trottoirs vers le collège Charles de Gaulle
- installation de radars pédagogiques aux principales entrées du bourg
- modernisation et entretien de l'actuel dojo
- achats d'équipements informatiques pour la maison médicale

3 Détails des recettes de fonctionnement

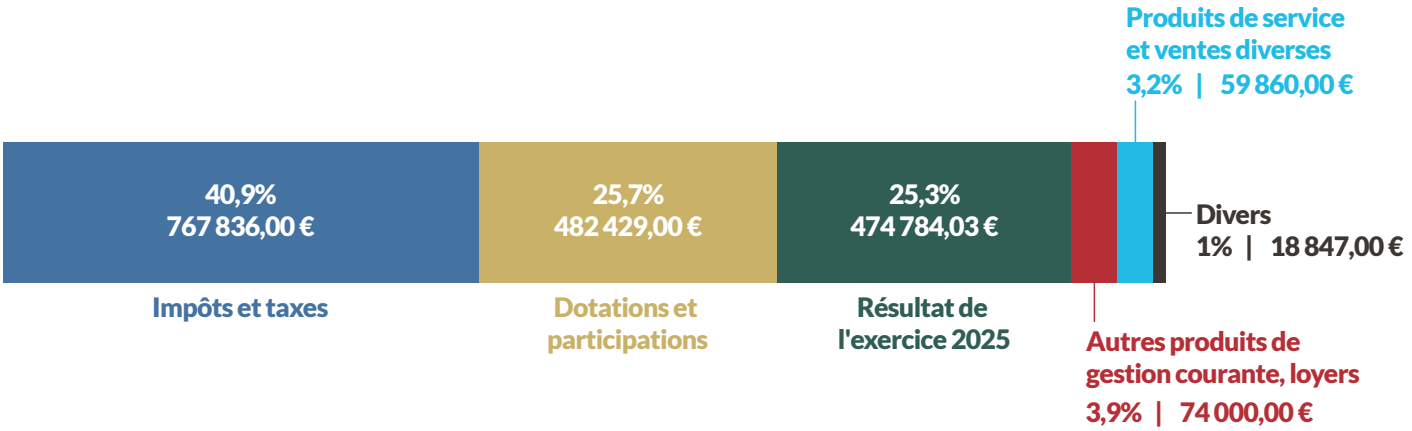

4 Détails des recettes d'investissement

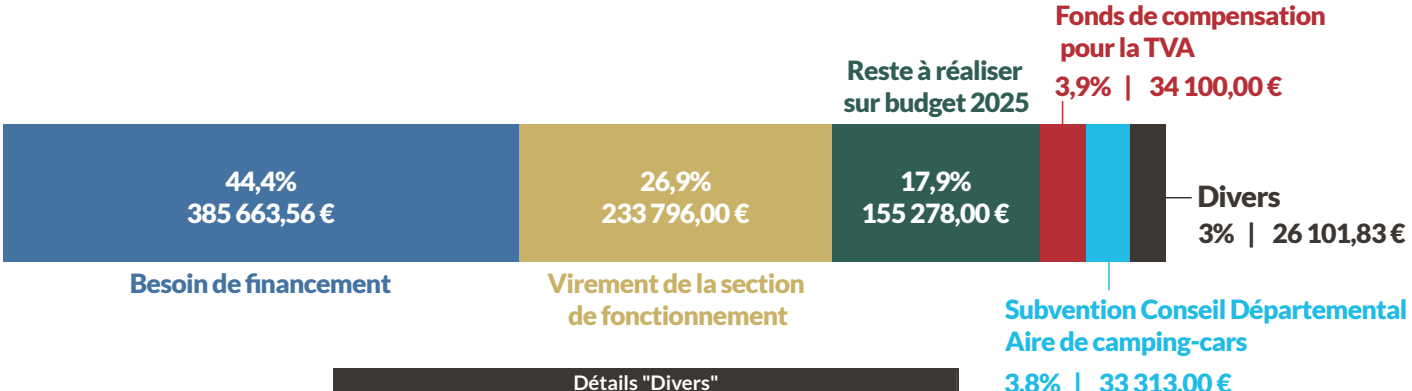

Détails "Divers"		
Taxe d'aménagement	1 000,00 €	0,1%
Subvention Parvis de l'église (Agence de l'Eau)	3 027,00 €	0,3%
Fondation du patrimoine (rénovation de l'église)	7 810,00 €	0,9%
Fonds vert (poteaux incendie)	1 489,00 €	0,2%
Amortissement éclairage public	8 153,00 €	0,9%
Opération d'ordre (régularisation)	4 622,83 €	0,5%
TOTAL	**26 101, 83 €**	**3%**

Oklé des Champs : ateliers de cuisine

Comme chaque été, dans un décor champêtre, sous les cèdres, nous vous proposons des brunchs fermiers le dimanche à 10h. Vous pourrez composez votre menu gourmand selon vos envies.

Réservation obligatoire (les places sont limitées) au :
06 44 20 08 61
ou ***okledeschamps@hotmail.com***

Plus d'infos sur ***okledeschamps.com***

Collecte des déchets plastiques agricoles

Dans le cadre de sa compétence agriculture, la Communauté de communes Périgord-Limousin, en étroite collaboration avec la CUMA de Firbeix, organise sa 9ème campagne de collecte des déchets plastiques agricoles du 1er au 5 juin prochain.
Les agriculteurs ayant préparé, trié et stocké les produits en fin de vie sur leur exploitation, pourront les déposer entre le 1er et le 5 juin de 10h et 12h sur les 2 plateformes de recyclage des déchets plastiques agricoles (films agricoles d'élevage, ficelles, filets, bigs-bags et sacs d'amendement) :

- à la CUMA, lieu-dit Puiffe à Firbeix

Contacts :
F. Dessolas : 06 75 22 56 03
S. Lechevalier : 06 76 00 14 86

- au GAEC Les 3 Cailloux à Thiviers

Contacts :
F. Redon : 06 13 66 98 34
R. Gayout : 06 73 98 29 70

Avant tout dépôt, les agriculteurs doivent prendre RDV avec les référents des sites mentionnés ci-dessus.

Pour plus d'informations :
Karine Pouyadou
06 30 55 42 99
karine.pouyadou@perigord-limousin.fr

Semaine de l'eau : activités à La Coquille le samedi 6 juin

Le rôle des zones humides
démonstration & exposition
De 9h30 à 13h à la Maison des Associations.
À travers une maquette et des ateliers pédagogiques, comprenez l'importance de la restauration des milieux naturels comme les zones humides pour préserver la qualité de l'eau.

En partenariat avec le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle
Accès libre et gratuit

Balade découverte
De 14h à 17h - Départ à 14h de la Maison du Parc, Lieu-dit La Barde
Chaussez vos baskets pour une immersion au cœur du territoire, de l'étang de la Barde à la Ferme du Breuil. Présentation de solutions concrètes pour concilier restauration de milieux naturels et qualité de la ressource en eau.
En partenariat avec le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle
Gratuit - sur réservation

SMDE 24
Syndicat Mixte Des Eaux de la Dordogne

Décider au consensus : le Graal pour un groupe ?

Atelier découverte gratuit jeudi 11 juin à 19h à la Maison des associations :

Collectifs, associations, habitats partagés, tiers-lieux expérimentent souvent des modes de prise de décision collective innovants, avec l'objectif d'impliquer le plus possible leurs membres et d'obtenir l'adhésion du groupe aux décisions. Les méthodes du consentement et du consensus y sont souvent utilisées, avec plus ou moins de succès et de satisfaction.

Je vous propose une soirée pour explorer de quoi il s'agit, les différences entre les deux approches, les avantages et inconvénients de l'une et l'autre.

Que vous découvriez le sujet ou que vous le pratiquiez depuis des années, l'atelier proposé vous permettra de découvrir ou d'approfondir les bases et surtout de prendre du recul pour comprendre dans quelles situations il est préférable d'adopter une approche ou l'autre. L'atelier comprendra des exercices concrets et des temps de questions et réponses.

Mes expériences de la gouvernance partagée dans différents groupes tels que des coopératives et des associations, ainsi que les nombreux accompagnement de groupes en intelligence collective, dynamiques de groupes, gestion des conflits et gouvernance partagée depuis de nombreuses années viendront nourrir la soirée d'exemples riches.

L'atelier découverte gratuit se déroulera à la Maison des Associations, 73 avenue de Limoges à La Coquille, jeudi 11 juin de 19h à 21h.

Christophe Barron
c.barron@etre-et-agir.fr
www.etre-et-agir.fr

Activité proposée par l'association Êtres en lien

Nuits des Forêts au Domaine du Bonheur

Nous avons le plaisir de vous présenter notre animation Nuits des Forêts 2026 en partenariat avec le PNR le samedi 13 juin 2026 à partir de 14h. Cette animation adaptée à tous les publics est conçue pour apporter un moment convivial et dynamique à la commune et à ses habitants.

Judo Club de La Coquille

Les compétitions étaient au rendez-vous en avril et début mai !
Kaïssa, présente au Gala de Ribérac le 19 avril 2026, seule représentante du club, décroche la médaille d'argent en montrant une belle évolution de son judo, de beaux progrès, le tout avec le sourire. Bravo Kaïssa !
Le 26 avril 2026, mise à l'honneur de Gaïa Leblond Prebot au club, qui lui offre pour sa place en régionale « benjamine », son dossard. Coïncidence, joie de le porter ? Elle participera avec brio au Gala de Châlus du 2 mai, quelques jours plus tard, où elle décrochera la médaille d'argent. Nous lui souhaitons bonne chance pour le tournoi en Régionale à Lormont.

Actions "Stage au Japon"
Une majeure partie de l'équipe qui partira au Japon était présente sur le marché de La Coquille, jeudi 14 mai 2026, pour le plaisir de tous et de toutes. Les crêpes et gâteaux de toutes sortes, confectionnés par nos licencié(es) ont pu être appréciés par un très grand nombre. Un très grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette réussite !

Nous vous donnons rendez-vous le mois prochain pour une nouvelle action, restez donc à l'affut ! Nous ne manquerons pas de communiquer dessus.

Tennis Club de La Coquille

Durant la quinzaine du tournoi, le club organise deux soirées repas :
- le **vendredi 26 juin** autour d'un barbecue de brochette de cœurs de canard, saucisses, ventrèches)
- le **vendredi 3 juillet** autour d'une paella royale.

Réservation : 06 47 70 42 83

Monastère zen bouddhiste Kanshoji

Vous avez peut-être entendu qu'une grande cloche traditionnelle, arrivée du Japon, est installée désormais au monastère zen Kanshoji. Cette cloche a été offerte à l'occasion d'un événement exceptionnel qui aura lieu du 1er au 5 juillet où de nombreux maîtres – européens, américains, japonais – seront présents pour aider plus de 80 personnes à entrer dans la voie bouddhiste.

Nous sommes depuis plusieurs mois complètement concentrés sur les préparatifs de cet événement… Vous êtes bienvenus au monastère pour visiter, voir la nouvelle cloche, partager un moment avec les moines, et aider si vous le souhaitez à ces préparatifs (quelles que soient vos compétences : jardinage, bricolage, nettoyage, cuisine…).
À bientôt ! ■

La communauté de Kanshoji
secretariat@kanshoji.org
Tél. : 05 53 52 06 35

FOOTHISLECOLE : la fin de saison approche, viens essayer !

En cette fin de saison, nous allons faire un petit récapitulatif de la saison.
Au niveau des U7 et U9, environ 20 enfants se sont retrouvés tous les mardis soir à Chalais pour les entrainements et certains samedis dans le secteur Nord Est de la Dordogne pour des plateaux (matchs). Nous avons pu voir une belle évolution de tous les enfants ce qui est plaisant et agréable à voir.
En U11, les entrainements avaient lieu le mardi et le jeudi à La Coquille. 15 enfants ont fait partie de cette catégorie. Comme pour les plus petits, ils ont bien évolué et cela a permis de beaux résultats lors des critériums.
Les U13 se retrouvaient également les mardis et jeudis pour les entrainements à La Coquille. Il y avait 15 joueurs et joueuses tout au long de la saison. Une belle progression s'est fait ressentir, ce qui a entrainé une évolution positive des résultats et a amené l'équipe a une belle place sur le podium du niveau 2 dans la dernière phase.
Malgré notre impossibilité de faire une équipe U17 ou U19 sur herbe, nous avons engagé une équipe en Coupe Nationale Futsal U18 ainsi qu'en coupe Dordogne U19. Et quelle folie ! En effet, nous avons commencé par la phase régionale pour la Coupe Nationale que nous avons remportée face à des clubs de Futsal et nous avons donc été qualifié pour les 8èmes de finale de la Coupe Nationale. Une rencontre exceptionnelle pour notre club, face à un club normand que nous perdrons sur un score anecdotique mais nous retiendrons ce beau parcours ! Ensuite, place à la Coupe Dordogne Futsal U19. Nous atteignons la finale après une victoire en demi-finale. Et une nouvelle fois, notre équipe remporte la Coupe ! C'est la troisième en Futsal pour cette génération après la Coupe Dordogne Futsal U17 la saison dernière et le trophée régional cette saison. Bravo à cette belle génération !
Pour la prochaine saison, nous allons refonder une équipe U15 (2012 et 2013), si tu es intéressé, contacte-nous !
Jusqu'à la fin du mois de juin, nos entrainements sont ouverts à tous et toutes, on vous attend nombreux et nombreuses !

Enfants né(e)s entre 2018 et 2021 : mardi à 18h à Chalais
Enfants né(e)s entre 2012 et 2017 : mardis et jeudis à 18h30 à La Coquille
Seniors féminines : vendredis à 19h30 à La Coquille
Pour toute information ou pour rejoindre le club :
Erwan DACQUAY : 06 29 35 26 65
Éric DACQUAY : 06 52 57 64 75
Mail : *590696@lfna.fr*
Instagram/Facebook : Foothislecole

Informations d'urgence

Urgence médicale

Maison médicale de La Coquille : **05 53 55 36 70** (jusqu'à 18h)
Infirmières : **06 15 63 48 50 - 06 12 22 99 36**
Pompiers : **18** Gendarmerie : **17** Samu : **15**

Urgence vétérinaire

Cabinet vétérinaire de La Coquille : **05 53 52 80 58**
Urgences en dehors des heures d'ouverture (pas de SMS) : **06 09 55 37 18**

Pharmacies de garde | Juin 2026

	Période	Pharmacie	Adresse	Téléphone
Dordogne	Du 1er au 5 juin	Nyom	4 et 6 place du Château, **Jumilhac-le-Grand**	05 53 55 30 40
	Du 6 au 12 juin	Bernard-Feigel	124 rue du Dr Pierre Millet, **Saint-Pardoux-la-Rivière**	05 53 56 72 84
	Du 13 au 19 juin	Chemille	4 place des 3 coins, **Thiviers**	05 53 55 00 80
	Du 20 au 26 juin	Rodes	9 rue Jean Jaurès, **Thiviers**	05 53 55 02 55
	Du 27 au 30 juin	Guyonneau	Le Bourg, **Saint-Jean-de-Côle**	05 53 62 33 75
Haute-Vienne	Du 1er au 4 juin	Monnerie	12 avenue du Général de Gaulle, **Aixe-sur-Vienne**	05 55 70 18 06
	Du 5 au 11 juin	Dournazac	36 rue des Feuillardiers, **Dournazac**	05 55 78 40 12
	Du 12 au 18 juin	3 Fontaines	8 route des Trois Fontaines, **Bussière-Galant**	05 55 78 82 34
	Du 19 au 25 juin	Flavignac	9 rue Jean Moulin, **Flavignac**	05 55 39 11 13
	Du 26 au 30 juin	Chalopin-Moreau	35 avenue François Mitterrand, **Châlus**	05 55 78 43 82

La pharmacie de garde entre en fonction le samedi soir à 17h et les jours de la semaine à 19h
Fermeture de la pharmacie de La Coquille à 17h le samedi soir

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

LA COQUILLE

Mairie de La Coquille

3 place du Souvenir, 24450 La Coquille

Contact :
Tél. : 05 53 52 80 56 Fax : 05 53 62 36 17
Mail : mairie.la.coquille@wanadoo.fr

www.ville-lacoquille.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30